

Formation

ETAIE

REJOIGNEZ NOTRE FORMATION

## INFOS PRATIQUES :

- **ORGANISME** : Fédération des Acteurs de la Solidarité Bourgogne Franche-Comté
- **DURÉE GLOBALE** : 430.5 heures, soit 61.5 jours de formation (7 heures de formation par jour)
- **LIEU DE FORMATION** :  
Maison Familiale Rurale de Dole  
19 Chemin du Défois, 39100 DOLE  
Locaux accessibles aux PMR\*
- **COÛT** : Le tarif est de 6142.5\*\* par stagiaire soit 15 € / heure de formation (demande de prise en charge à effectuer auprès de votre OPCO dans le cadre de la Pro-A, du Compte Personnel de Formation ou encore d'un contrat de professionnalisation)
- **Accessibilité aux PSH** : voir onglet "informations générales et accessibilité" de notre site internet ou contactez nous

\*Personnes à mobilité réduite

\*\*tarifs

donnés à titre indicatif, susceptibles d'être modifiés

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)

  
**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**Vous êtes intéressé-e ? Vous avez  
des questions ?**

**Contactez-nous !**

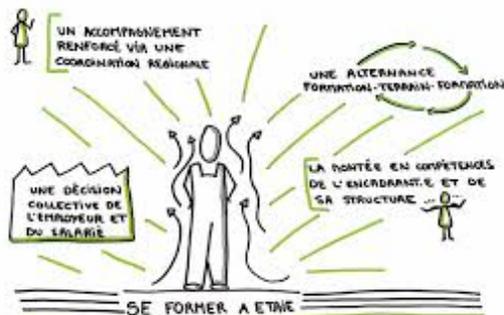
Jeanne Delallée - Chargée de mission Formation  
Fédération des Acteurs de la Solidarité Bourgogne-  
Franche-Comté  
Bâtiment DIONYSOS –  
3 rue Jean MONNET – 21300 Chenôve  
06.46.85.58.38  
formation-bfc@federationsolidarite.org

Plus d'informations sur notre site internet :  
[www.federationsolidarite.org/regions/bourgogne-franche-comte/formation/formation-etaie/](http://www.federationsolidarite.org/regions/bourgogne-franche-comte/formation/formation-etaie/)

**FORMATION  
ETAIE**

**ENCADRANT·E TECHNIQUE D'ACTIVITÉS  
D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE**

Version éditée le 03/05/2021



## Une formation basée sur l'alternance intégrative

**Titre professionnel de niveau 4 (bac), enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et éligible au Compte Personnel de Formation**

### Pour qui ? :

Pour tous les professionnel·les de l'Économie Sociale et Solidaire exerçant une fonction d'encadrement et d'accompagnement de salarié·es en insertion, sur une situation de travail.

### Conditions d'accès :

- Exercer la fonction d'encadrant·e technique au début de la formation
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) OU justifier d'une année d'expérience professionnelle
- Être motivé·e et témoigner d'un engagement fort dans la structure

### Objectifs :

- Mieux cerner leurs missions d'encadrant·e technique
- Être capable d'analyser les problématiques rencontrées par les salarié·es et y répondre de manière adaptée
- Mieux se repérer dans le secteur de l'emploi et de l'insertion
- Développer leurs compétences / professionnalisation
- Favoriser le maintien dans l'emploi

### Débouchés professionnels et passerelle :

- Encadrant technique ; Encadrant technique pédagogique et social ; Chef d'équipe en structure d'insertion ; Animateur technique d'insertion
- Titre indépendant ; Pas de lien existant avec une autre certification ou habilitation

### Intervenants :

- CRIF Formation & Conseils
- Agnès Luc, formatrice SEVE
- Autres intervenants ponctuels

→ L'alternance intégrative permet aux salarié·es en formation de poursuivre leur activité au sein de la SIAE et de faire interagir pratique et formation.

→ Des intervenant·es spécialisé·es et maîtrisant le secteur de l'IAE interviennent dans le cadre de chaque module de formation.

→ La formation bénéficie d'une coordination régionale dédiée, assurée par la Fédération régionale des acteurs de la solidarité.

→ Chaque bloc de compétences est indépendant : il est donc possible de suivre la formation en totalité ou en partie (suivi modulaire).

→ Le titre professionnel est accessible par la voie de la VAE à partir d'un an d'ancienneté et dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

→ Depuis 2006, 47 diplômé·es en Bourgogne Franche-Comté. Taux de réussite de la promo 2018/2020 : 70%

## Un contenu de formation réparti en 4 blocs de compétences

### Bloc n°1 : Encadrer les salarié·es en insertion

- Connaître le contexte et la réglementation du secteur de l'IAE
- Animer et manager une équipe : principes et enjeux
- Contrôler et organiser le travail de salarié·es en parcours

### Bloc n°2 : Former des salarié·es en situation de production

- Améliorer la transmission des savoirs-faires professionnels aux salarié·es
- Être en capacité d'évaluer les progressions, mettre en évidence et valoriser les acquis

### Bloc n°3 : Organiser et faire le suivi du processus de production

- Concevoir une prestation de biens ou de services
- Coordonner et suivre le déroulement du processus de production

### Bloc n°4 : Participer à la construction des parcours d'insertion des salarié·es

- Connaître l'environnement socioprofessionnel de la SIAE
- Travailler en équipe et en réseau à la construction des parcours d'insertion

## Une évaluation en deux temps

1) Le rendu pour chaque bloc de compétences d'un dossier écrit s'appuyant sur l'expérience professionnelle du ou de la candidat·e

2) Présentation orale du ou de ces dossiers devant un jury composé de professionnel·les du secteur de l'IAE et de la formation.